

Compte rendu synthétique
Conseils de quartier
Jeudi 9 novembre 2023 à 19 h 00

Quartier : Azalée / Hibiscus et Iris

Elus présents : M. ISSARD ; M. MAZERE ; Mme FOUCAUD

Techniciens présents : M. MATHE ; M. RICHARD ; Mme CINTI

Introduction : mot du Maire

Monsieur le Maire introduit la séance et explique qu'il s'agit du dernier conseil de l'année. Dorénavant, pour des questions d'organisation, les quartiers seront rassemblés par 2 et 2 fois par an.

Temps de parole aux habitants

Rue de l'étang – inondation des routes : pas de panneau pour prévenir des inondations. Les routes s'abiment. Les habitants proposent de limiter la circulation dans la rue mais cela n'est juridiquement pas possible. Le Directeur des Services Techniques propose de réaliser un nettoyage des fossés en lien avec les services du GrandAngoulême.

Rue des fauvelles : le nettoyage des grilles est effectué par les habitants. Il est précisé que les riverains sont responsables de leur devant de porte mais que le nettoyage sera réalisé par les services communaux.

Vitesse rue de l'étang : Monsieur le Maire précise qu'un projet d'aménagement avec une zone partagée est en cours d'étude mais celui-ci verra le jour en 2024. Pour des raisons budgétaires, le projet a été reporté. De plus, des problèmes de pannes sur certains véhicules de chantier retardent les travaux.

Tout à l'égout qui se déverse dans le ruisseau : les services du GrandAngoulême vont être contactés rapidement.

Descente de la rue Mativo - problème de vitesse et non-respect de la priorité : des contrôles de vitesse vont être réalisés par la police municipale.

Les élus proposent également de réaliser une opération flyer pour rappeler le civisme de chacun et annoncé que des contrôles seront effectués.

Rue Pierre Loti : les habitants demandent l'intervention de la police pour effectuer des contrôles de vitesse à l'embauche et à la débauche.

Il est proposé d'installer de façon expérimentale, des plots afin de réduire la vitesse

Par temps de fortes pluies l'eau rentre chez les habitants.

Une réunion de rue est à programmer en début d'année 2024.

Projet d'acquisition par la mairie des chemins privés : Qu'en est-il du projet ? Environ 40 propriétaires ont répondu, 2 propriétaires n'ont pas encore répondu, 4 sont d'accord à condition que la mairie achète toute la parcelle et les derniers propriétaires sont d'accord pour la cession mais les conditions sont méconnues à ce jour.

Les véhicules motorisés seront-ils autorisés à circuler pour se rendre aux jardins ? La question est à étudier (installation d'un portillon, barrière...)

Transformateur sur la route qui monte sur Soyaux depuis la rue des eaux claires : un poteau électrique prend régulièrement la foudre. Le DST prend contact avec les services du SDEG pour vérifier la qualité du matériel.

Chemin de la Grande Rivière, de la rue de l'Étang à la rue Pierre Loti : une barrière a été installée + problème d'insécurité avec du trafic. Le chemin est privé, la police municipale ne peut donc pas intervenir.

Les habitants souhaiteraient céder le chemin à la commune pour que la PM puisse intervenir. La proposition sera étudiée avec le service urbanisme. Monsieur le Maire rappelle que des déchets ont été déposés dans le chemin et qu'ils ne seront pas récupérés par la commune.

En attendant l'étude de la cession du chemin, la police municipale propose aux habitants d'adresser un courrier à Monsieur le Maire afin que les agents puissent intervenir. Les habitants sont invités à se rapprocher du policier municipal pour la rédaction du courrier.

Point sur les projets du Budget Participatif

Azalée : Fouilles de sauvetage réalisées en 2003 par le GRAHT mais l'aqueduc est profondément enterré et donc inexploitable. Impossible de réaliser une seconde fouille, puisque le site est considéré comme détruit.

Installation d'une stèle pédagogique en collaboration avec le GRAHT.

Les habitants demandent si un parcours pédestre sera installé. Cela n'est pas programmé mais l'idée est bonne.

Glycine : Aménagement progressif dans l'attente du projet global « Centre bourg ».

Installation de petites structures de jeux et du mobilier urbain en complément de l'existant.

Complément de jeux : commande faite. Installation au printemps 2024.

Projet pour la ville : plantation des arbres fruitiers

150 arbres vont être plantés en décembre et 300 d'ici le début de l'année prochaine pour le projet de la Place Blanche. Des arbres fruitiers y seront également plantés.

Un habitant propose de planter des arbres fruitiers sur la parcelle derrière l'avenue de Montbron.

Proposition de végétalisation des trottoirs

La municipalité propose un nouveau projet : végétaliser les trottoirs. Dans un premier temps, une rue « test » par quartier sera concernée. Pour le printemps 2024.

La rue « test » qui est proposée est au 30 rue de l'étang. L'entretien sera fait par les services de la ville.

Mise en place d'animations de quartier

Les élus proposent aux habitants de mettre en place des animations de quartier.

Les administrés sont invités à se rapprocher de leurs voisins pour communiquer sur ce projet et faire remonter les idées d'animations à leurs référents de quartier.

Rappel « Moustique tigre »

Le moustique tigre est toujours présent sur la commune. Les seuls cas où il est possible d'intervenir, c'est lorsqu'il y a présence d'une maladie comme la dengue. C'est seulement l'ARS qui prend la décision d'intervenir.

Un article dans l'Isle info rappelle les préconisations.

Monsieur le Maire projette un diaporama sur le moustique tigre et rappelle, notamment, l'obligation de mettre en place un recensement des gîtes dans les espaces publics. Ce recensement sera réalisé par un élu.

Voisins Solidaires et Attentifs (VSA)

La participation citoyenne est un dispositif porté par l'Etat (Préfecture et Police Nationale) afin que les habitants puissent faire remonter des informations auprès de la police (ex : présence de démarcheur, véhicule inhabituel qui circule régulièrement dans la rue...).

Les Elus ont souhaité inclure un volet social à ce dispositif.

VSA implique la mise en place de « voisins relais » entre les habitants et la police municipale afin d'alerter face à des situations préoccupantes.

Un appel à candidature est lancé dans le bulletin municipal de novembre. Les habitants sont invités à déposer leur candidature en mairie.

Les « voisins relais » auront une réunion de formation avec le commissariat.

Espace Chaumontet : installation du cabinet médical

150m² sont en cours de rénovation par les services techniques afin de préparer l'arrivée de 2 nouveaux médecins dans l'annexe du cabinet médical de la maison d'ardoise. Les travaux seront terminés en novembre avec une inauguration prévue le 1^{er} décembre 2023. Ouverture le 4 décembre 2023.

La cour de l'ancienne école sera transformée en 10 places de stationnement dont le statut n'est pas encore déterminé. Le parking de la Mairie sera aussi disponible.

Le projet de la crèche est, pour le moment, à l'arrêt.

Le dojo est maintenant transformé en salle de judo.

Le préfabriqué pourrait être aménagé en local pour accueillir les jeunes de L'Isle d'Espagnac.

Les travaux d'aménagement du futur poste de la Police Municipale, dans l'ancien restaurant scolaire, débuteront en janvier 2024.

Point d'info : le permis de construire de l'ancienne clinique Sainte Marie est déposé. Lors des travaux de débroussaillage, les services techniques ont découvert beaucoup de déchets. Les propriétaires sont intervenus afin de nettoyer le site.

7 zones sont déterminées pour la location ou à vendre (service de psychiatrie infantile, commerces, salle de sport, logement social).

Avancée du projet Place Blanche

Présentation de la phase n°3 par le bureau d'étude CLAP : phase opérationnelle qui sera réalisée sous forme de Plan Pluriannuel d'Investissement.

Plantation de 150 espèces d'arbres et plantes prévue dès cette année : les demandes de devis sont en cours.

Les services font également appel à des demandes de subventions via le fonds vert (dispositif pour accélérer la transition écologique dans les territoires).

Une réunion est programmée le 13 octobre 2023 de 14h à 17h avec les agents des services techniques. Les habitants sont conviés à cette réunion. Seront abordés notamment la fertilisation des sols et les techniques de plantation : point sur le site de Place Blanche.

Cartéclima

La démarche Cartéclima consiste à élaborer simultanément quatre documents de planification fondamentaux qui organiseront demain et pour de nombreuses années, le cadre de vie et le quotidien des habitants du territoire :

1. Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT)
2. Plan Climat-Air-Énergie Territorial (PCAET)
3. Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi)
4. Plan de mobilité

A travers l'élaboration de ces documents, nous nous demanderons collectivement comment se loger, se déplacer, se nourrir, travailler, produire, se divertir, etc... dans un souci de conciliation de différents enjeux territoriaux.

Rappel du concept de l'Élu référent de quartier

Monsieur le Maire rappelle que des référents de quartier sont désignés afin d'échanger avec les habitants.

Les spanicaciens et spaniaciennes ont donc la possibilité de faire part de leurs réclamations/observations via les adresses mails professionnelles des élus ou en contactant la mairie : mairie@mairie-lisledespagnac.fr

Quartier	Élus référents	Adresse mail mairie
Azalée	H. Ziat, S. Proux	h.ziat@mairie-lisledespagnac.fr s.proux@mairie-lisledespagnac.fr
Hibiscus et Iris	K. El Harmouchi, M. Foucaud	k.elfellaoui@mairie-lisledespagnac.fr m.foucaud@mairie-lisledespagnac.fr

Rappel Bio déchet : au 01/01/2024 il sera interdit de mettre des déchets alimentaires dans les sacs noirs.

Un article sera rédigé dans le prochain L'Isle Infos avec le plan d'accessibilité des différents bacs sur la commune.